

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. IX.

MONTRÉAL, JANVIER 1891.

N° 9.

SOMMAIRE.

ERRATA.—A NOS ABONNÉS.—ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Rapport du Surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, 1889-90—Examen pour l'admission à l'étude du Droit. 14 et 15 janvier courant.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** Conseils pédagogiques d'un inspecteur — Lecture courante — Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections — Etymologies — Exercices de calcul. — **TRIBUNE LIBRE:** Correspondance.— **LECTURE POUR TOUS.**—**BIBLIOGRAPHIE.**—Pensées diverses.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**—ANNONCES.

ERRATA.

Livraison précédente, page 217, prob. VIII, lire \$21 350, au lieu de \$21 315.065= rép.; — prob. IX, page 218, 2^e ligne, lire \$75.78
15, au lieu de $\frac{75.78}{5}$.

A NOS ABONNÉS.

Nos abonnés ont dû apprendre par les journaux que nous avons passé par le feu le 31 décembre dernier. Notre matériel typographique a été presque entièrement détruit, et il nous a fallu plusieurs jours d'un travail ardu pour nous remettre en mesure de faire face à nos obligations:

c'est ce qui explique pourquoi le *Journal de l'Instruction publique* paraît à une date aussi tardive.

Nous envoyons en même temps les comptes d'abonnement. Nous espérons que les abonnés qui nous doivent se feront un devoir de nous faire remise au plus tôt.

LES ÉDITEURS.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 décembre courant (1890), de détacher de la " municipalité de la paroisse " de Saint-Charles, dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198 et 208 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Charles, et les annexer à la municipalité du " village " de Saint-Charles, pour les fins scolaires.

L'avis inséré dans le No 49 de la " *Gazette officielle*," du six décembre courant (1890), page 2668 est nul.—*Gazette officielle*, 13 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 6 décembre courant (1890), de détacher les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans le douzième rang et les lots 1, 2 et 3 dans le onzième rang de Chatham, No 2, de la municipalité scolaire de Chatham, No 2; les lots 1 jusqu'à 14 inclusivement dans le premier rang, et les lots 5 jusqu'à 14 inclusivement dans le deuxième rang de Saint-Jérusalem d'Argenteuil, de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Jérusalem

d'Argenteuil; et les lots 1, 2, 3, 4, 5 et la moitié est du lot numéro 6 dans le premier rang de Wentworth de la municipalité scolaire de Wentworth, tous dans le comté d'Argenteuil, et de les ériger en une municipalité séparée pour fins scolaires sous le nom de municipalité scolaire de Dunany.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 17 décembre courant (1890), de nommer M. Cyrille Bourque, syndic de la municipalité scolaire de Winslow Sud, comté de Compton, en remplacement de M. Arsène Brunelle, qui a quitté cette municipalité.—*Gazette officielle*, 20 déc. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par ordre en conseil en date du 13 décembre courant (1890), d'ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Saint-Herménégilde, dans les comtés de Compton et Stanstead, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 15 de juillet dernier (1890).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 décembre courant (1890), de rappeler l'ordre en conseil No 251, en date du vingt de juin dernier, érigeant en municipalité scolaire séparée sous le nom de "Côte Saint-Paul de Jacques-Cartier," 1. La concession connue sous le nom de "Côte Saint-Paul," dans le comté de Jacques-Cartier; 2. la concession connue sous le nom de "Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hochelaga.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Etienne de New-Carlisle," dans le comté de Bonaventure, la paroisse de ce même nom, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du neuf avril 1889.

Cette érection de municipalité ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'art. 1, du chap. 28 de 53 Vict.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil du 12 décembre courant (1890), de détacher de la paroisse de "Saint-Damase, dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots suivants du cadastre de la dite paroisse, savoir :

Nos 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 340, 341, 342, 343 et 346, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Michel de Rougemont," dans le comté de Rouville.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de Sainte-Flavie, dans le comté de Rimouski, les lots du cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, Nos 499, 498 et 222, et les annexer à la municipalité de "Mont-Joli," dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 18 décembre 1890.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 décembre dernier (1890), de nommer M. John Howard, syndic d'écoles de la municipalité de Grenville No 2, comté d'Argenteuil, en remplacement de M. James Barron.—*Gazette officielle*, 3 janv. dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 30 décembre dernier (1890), de nommer M. François Prince, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Elisabeth de Warwick, comté d'Arthabaska, en remplacement de M. Léon Mercier, qui a quitté la municipalité.

STATISTIQUE SCOLAIRE GÉNÉRALE.

	Ecoles sous contrôle des commissaires ou syndics.		Ecoles indépendantes subventionnées par le gouvernement.		Ecoles indépendantes non subventionnées.		Totaux.
	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestants.	Catholiques.	Protestants.	
ECOLES :—							
Ecoles élémentaires.....	3813	944			79	23	4859
Ecoles modèles.....	315	38	110	2	16		481
Académies.....	32	22	77	2	19	12	164
Ecoles normales.....			2	1			3
Collèges classiques catholiques.....			15		2		17
Collèges protestants.....				2		4	6
Universités.....			1	2	1		4
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.....			4	1			5
Ecoles des arts et manufactures.....							10
Totaux.....	4160	1004	209	10	117	39	5549
ELÈVES :—							
Ecoles élémentaires, élèves catholiques.....	144610	3057			7236	46	154949
“ “ protestants.....	741	24504			1	753	25999
Ecoles modèles, élèves catholiques.....	34009	182	10454	17	1555		46217
“ “ protestants.....	88	2885	68	371	3		3415
Académies, élèves catholiques.....	9331	126	11366	9	4387	14	25233
“ “ protestants.....	30	3661	115	130	303	716	4955
Ecoles normales, élèves catholiques.....			194				194
“ “ protestants.....				86			86
Collèges, élèves catholiques.....			3926		664		4590
“ “ protestants.....			52	48		150	250
Universités, élèves catholiques.....			375		285		660
“ “ protestants.....				844			844
Ecoles des sds-mts et des aveugles, élèves catho.....			447				447
“ “ protes.....				42			42
Ecoles des arts et manufactures, élèves.....							1223
Totaux.....	188809	34415	26997	1547	14434	1679	269104
Elèves catholiques, garçons.....	98353	1871	8232	9	7134	39	115638
“ “ filles.....	89597	1494	18530	17	6993	21	116652
Elèves protestants, garçons.....	458	15888	68	1055	204	926	18599
“ “ filles.....	401	15162	167	466	103	693	16992
Moyenne de la présence des élèves à l'école.....	138612	25199	24192	1503	11588	1266	202360
PROFESSEURS ET INSTITUTEURS :—							
Membres du clergé catholique.....	1		304		50		355
“ “ protestant.....		3		2		3	8
Instituteurs religieux catholiques.....	394		207		59		660
Instituteurs laïcs catholiques brevetés.....	200	4	6		14		224
“ “ non brevetés.....	26		5		9		40
“ “ protestants brevetés.....		87				14	101
“ “ non brevetés.....		14	1	3		24	42
Institutrices religieuses catholiques.....	520		1199		346		2065
“ laïques catholiques brevetées.....	3209	28	17		41		3295
“ “ non brevetées.....	714	54	27		51		846
“ “ protestantes brevetées.....	8	994		8		38	1048
“ “ non brevetées.....	13	87		6		19	125
Ecoles des sds-mts et des aveugles, instituteurs.....			37	1			38
“ “ institutrices.....			56	3			59
Ecoles des arts et manufactures, professeurs.....							38
Ecoles normales, instituteurs.....			19	2			21
“ “ institutrices.....			6	2			8
Collèges protestants, professeurs et conférenciers.....				14		27	41
Universités, professeurs et conférenciers.....			79	103	42		224
Totaux.....	5085	1271	1963	144	612	125	9228

SOMMES DÉPENSÉES POUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN 1889-90.

MONTANTS VOTÉS PAR LA LÉGISLATURE.	\$	Cts.	\$	Cts.
(Voir détails : Tableau B, pages 280 et 281 du Rapport.)				
Subventions ordinaires et spéciales.....	386835	00		
Sommes votées pour venir en aide aux institutions littéraires et scientifiques.....	19650	00		
			406485	00
MONTANTS PAYÉS PAR LES CONTRIBUABLES.				
Taxes annuelles.....	815313	00		
Taxes spéciales.....	87495	00		
Rétributions mensuelles.....	244972	00		
Sommes dépensées par les institutions d'éducation supérieure.....	1292617	00		
			2440397	00
Total.....			2846882	00

CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

Le seul fait de quelque importance, en rapport avec mon département, qui se soit produit depuis que j'ai eu l'honneur d'adresser mon dernier rapport à votre gouvernement, est la réunion d'inspecteurs d'écoles catholiques et protestants de la province que j'ai réunis en congrès les 19 et 20 d'août dernier, dans la salle du Conseil de l'Instruction publique.

Quoique cette conférence n'ait pas été tenue dans le cours de la dernière année scolaire, je crois cependant devoir vous donner un résumé succinct du travail qui s'y est fait.

Le 29 mai dernier, j'adressais à tous les inspecteurs d'écoles de la province, la circulaire qui suit :

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 29 mai 1890.

A Monsieur.....

Inspecteur d'écoles.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je me propose de réunir en congrès le corps des inspecteurs d'écoles, le 19 du mois

d'août prochain, à Québec, dans le but de conférer avec lui sur les moyens qu'il serait avantageux de prendre pour améliorer notre système scolaire. Cette réunion fournira en même temps à MM. les inspecteurs l'occasion de se connaître mutuellement et de se communiquer les connaissances qu'ils ont acquises par plusieurs années d'expérience dans l'exercice de leurs importantes fonctions.

Voici quelques-uns des sujets sur lesquels je désire attirer spécialement votre attention :

1° LOIS SCOLAIRES :—Modifications à y apporter.

2° RÈGLEMENTS SCOLAIRES :—Remarques et suggestions générales. — Remarques particulières concernant le programme des études, les notes pédagogiques, etc.

3° INSPECTEURS D'ÉCOLES : — Devoirs, traitements, frais de voyages, résidence dans le district d'inspection.—Maisons d'éducation qu'ils ne visitent pas et causes de cette abstention.

4° DISTRICTS D'INSPECTION :—Lequel des deux projets de remaniement des districts suggérés dans mon rapport de l'année 1888-89 recommanderiez-vous? Autres suggestions à ce sujet.—Étendue des

districts, nombre d'écoles, voies de communications, etc.

5° INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES : — Des moyens de donner l'enseignement professionnel aux fonctionnaires qui n'ont pas suivi un cours de pédagogie pratique; conférences pédagogiques, etc. — Des moyens d'améliorer la position financière des instituteurs et des institutrices.

6° FONDS DE PENSIONS : — Remarques et suggestions.

7° BUREAUX D'EXAMINATEURS : — Remarques et suggestions concernant les bureaux d'examineurs, leur nombre, leur organisation, les programmes d'examens actuels, l'âge des candidats, etc.

8° ECOLES : — Des maisons d'école, du mobilier et des emplacements. — Des causes qui retardent les progrès des élèves et des moyens d'y remédier. — Des défauts à faire disparaître dans l'enseignement. — Des moyens de créer l'émulation chez les contribuables pour l'avancement des écoles.

9° STATISTIQUES : — De l'uniformité dans la manière de fournir la statistique au Département. — Remarques et suggestions concernant le grand tableau de la statistique, les bulletins d'inspection, les rapports semestriels des commissaires, etc.

S'il y a, de plus, quelques autres sujets importants que vous désirez soumettre à la discussion, vous devrez me les communiquer immédiatement.

Vous devrez faire un mémoire des différentes remarques que vous aurez à proposer, et me laisserez vos notes à l'époque de la réunion. Je vous prie de me faire connaître d'avance les sujets que vous avez l'intention de traiter d'une manière spéciale.

Vos frais de voyages et autres dépenses occasionnées par votre séjour ici vous seront remboursés par le Département. Il sera pris des arrangements pour que vous puissiez être logés et nourris à l'é-

cole normale Laval, où vous pourrez vous rendre à votre arrivée, si vous le désirez.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Sur les trente-sept membres dont se compose le corps des inspecteurs, trois seulement manquèrent à l'appel, pour des raisons indépendantes de leur volonté. Pendant ce congrès, où l'accord le plus parfait n'a jamais cessé de régner, les questions les plus importantes au point de vue de notre système d'enseignement en général et de l'inspection de nos écoles en particulier furent traitées avec beaucoup de talent par la plupart des membres qui en faisaient partie.

Voici les questions qui ont été traitées suivant l'ordre du jour qui suit :

1. Introduction. — Adresse du Surintendant.

2. Lectures de lettres et de communications.

3. Considérations relatives à l'inspection des écoles :

- a. Etendue des districts d'inspection,
- b. Nombre d'écoles et institutions scolaires, et leur inspection,
- c. Traitements et modes de payement,
- d. Frais de voyages,
- e. Résidence des inspecteurs,
- f. Règlements concernant l'inspection des écoles,
- g. Statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles et les commissions scolaires,

4. Bureaux d'examineurs : — Leur nombre, leur organisation, les programmes d'examen actuels, l'âge des candidats, etc.

5. Instituteurs et institutrices : — Enseignement professionnel, conférences pédagogiques, traitements.

6. Ecoles : — Des maisons d'école, du mobilier et des emplacements; des causes qui retardent les progrès des élèves

et des moyens d'améliorer les écoles en général.

7. Fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire.

8. Modifications à apporter aux lois scolaires.

Les résolutions suivantes furent adoptées au cours de la discussion fournie par ces différents sujets :

Après avoir débattu la question relative à l'étendue et au nombre d'écoles que devrait avoir chaque district d'inspection, sur laquelle MM. Lippens, Fontaine, McGregor, Stenson, Beaulieu, Vien, Demers, Belcourt, McGown, Savard, Bégin, Dupuis, Tremblay (de Charlevoix), Brault et Hubbard font connaître leurs vues, il est résolu, sur proposition de M. Stenson, appuyé par M. McGregor :

“ Que, dans le but de faire connaître aux comités du Conseil de l'Instruction publique l'étendue des divers districts, chacun des inspecteurs devra compter la distance réelle et indispensable parcourue par lui pour faire la visite de ses écoles et transmettre ce renseignement, aussitôt que possible, au département de l'Instruction publique.”

M. Stenson, appuyé par M. Ruel, propose et il est résolu :

“ Que les comités du Conseil de l'Instruction publique soient priés de faire faire la redistribution des districts d'inspection, de manière que chaque inspecteur puisse faire deux visites par année à chaque école de son district.”

Les articles relatifs aux traitements et au mode de paiement des inspecteurs d'écoles ayant été traités et discutés à différents points de vue par MM. Vien, Lippens, Stenson, Rexford, Taylor, Beaulieu, Bégin, Demers, Hubbard, McGown, McGregor, Tremblay (de Charlevoix), il est proposé par M. McGregor, appuyé par le révérend M. E.-M. Taylor, et résolu :

“ Que les traitements actuels des inspecteurs d'écoles soient augmentés annuellement de \$50.00, jusqu'à ce qu'ils

“ aient atteint la somme de \$1,200.00 par année, et qu'il leur soit accordé, de plus, \$2.50 par jour pour leurs dépenses de voyages, lorsqu'ils visiteront deux ou plus de deux écoles ou départements d'école, et \$1.25 par jour, lorsqu'ils ne visiteront qu'une seule école. ”

La question de la résidence des inspecteurs dans leurs districts d'inspection ayant été discutée par le révérend M. Taylor, MM. Thompson, Dupuis, Stenson, Lévesque, Ruel, Lippens et Vien, il est unanimement résolu, sur proposition du révérend M. Taylor, appuyé par M. Hubbard :

“ Que le congrès recommande respectueusement que chaque inspecteur réside dans les limites de son district d'inspection, à moins qu'il ne reçoive du département de l'Instruction publique la permission spéciale de résider ailleurs. ”

Le congrès procède à l'examen des règlements concernant l'inspection des écoles. Ces règlements sont discutés article par article et approuvés après quelques remarques de la part des révérends MM. Rexford et Taylor, et de MM. Beaulieu, Dupuis, Roy, Stenson, Demers, Nantel, Hubbard, Lippens, McGregor, Grondin et Belcourt.

M. Lippens propose alors, appuyé par M. Dupuis :

“ Que le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique soit respectueusement prié de rescinder le règlement qui défend aux inspecteurs de visiter les écoles, si ce n'est six semaines après la rentrée des élèves. ”

Il est aussi proposé par M. Lippens, appuyé par M. Nantel, et résolu :

“ Que le gouvernement soit prié d'ouvrir un concours pour la rédaction d'un traité d'agriculture et d'horticulture, destiné spécialement aux écoles élémentaires et aux écoles modèles de la province, approprié aux besoins du pays. ”

Le congrès s'occupe ensuite des *statistiques fournies par les inspecteurs d'écoles et les commissions scolaires.*

MM. Rexford, Taylor, Hubbard, McGregor, McGown, Stenson, Demers, Dupuis, Vien, Nantel, Belcourt, Lippens, Beaulieu, Bégin, Fontaine, Grondin, Prémont et Lefebvre parlent sur la question. La réunion approuve d'une manière générale les blancs de rapports, formules, tableaux, etc., préparés par le département de l'Instruction publique, tout en suggérant qu'à l'avenir les bulletins d'inspection soient disposés de manière à correspondre aussi exactement que possible avec le grand tableau statistique, et M. Hubbard propose, appuyé par le révérend M. Taylor :

“ Que les membres de cette réunion
“ prient respectueusement le départe-
“ ment de l'Instruction publique de faire
“ préparer, pour l'usage des inspecteurs
“ d'écoles, un registre ou cahier réglé
“ d'une manière spéciale et avec des en-
“ têtes imprimés, pour l'enregistrement
“ des notes qu'ils doivent recueillir lors
“ de leurs visites aux écoles et dont ils
“ se serviront pour la préparation de
“ leurs grands tableaux statistiques an-
“ nuels. ”

Après la discussion de l'ordre du jour : *Bureau d'examineurs, leur nombre, leur organisation, les programmes d'examen actuels, l'âge des candidats, etc.*, par MM. Rexford, Stenson, Tremblay (de Charlevoix), Nantel, Fontaine, Bégin, Ruel, Belcourt, Tétréault et Dupuis, il est résolu, sur proposition de M. Ruel, appuyé par M. Tétréault :

“ Que le comité catholique du Conseil
“ de l'Instruction publique soit respec-
“ tueusement prié d'adopter un règle-
“ ment par lequel l'inspecteur d'écoles
“ sera *ipso facto* membre du bureau d'exa-
“ minateurs qui se trouve dans les limites
“ de son district d'inspection, avec tous
“ les pouvoirs des autres membres. ”

Le congrès se prononce alors en faveur

de la loi qui fixe à dix-huit ans l'âge des candidats qui se présentent pour subir l'examen devant un bureau d'examineurs.

Puis, sur proposition de M. Nantel, appuyé par M. Vien, il est aussi résolu :

“ Que le congrès des inspecteurs est
“ unanime à reconnaître l'utilité de la
“ création d'un bureau central pour la
“ préparation des examens des aspirants
“ aux brevets d'instituteurs. ”

Après avoir lu un travail très bien élaboré, sur le sujet : *Instituteur : Enseignement professionnel, conférences pédagogiques, traitements, etc.*, M. l'inspecteur Stenson propose, appuyé par MM. Tanguay et Magrath :

“ Que les inspecteurs de la province de
“ Québec sont convaincus qu'il est néces-
“ saire d'établir des cours de pédagogie
“ pour l'instruction des instituteurs et
“ des institutrices qui n'ont pas été gra-
“ dués à une école normale. ”

Cette résolution est adoptée unanimement.

MM. Bégin, Beaulieu, Fontaine, Vien, Lippens, Demers et le révérend M. Rexford discutent la question des *traitements*, et il est résolu unanimement, sur proposition de M. Demers, appuyé par M. Lippens :

“ Que le gouvernement soit respec-
“ tueusement prié d'augmenter la sub-
“ vention aux écoles publiques, et que
“ cette augmentation soit payable direc-
“ tement aux titulaires des diverses
“ écoles, proportionnellement au degré
“ de leurs brevets et aux résultats obte-
“ nus, suivant les rapports des inspec-
“ teurs. ”

Sur l'article 6 de l'ordre du jour, à la discussion duquel prirent part MM. les inspecteurs Lyster, Hubbard, Dupuis et Nantel, il est résolu sur proposition de M. Grondin, appuyé par M. Bégin :

“ Que l'article 2057 des Statuts refon-
“ dus de Québec (art. 260 du code de
“ l'Instruction publique) soit amendé de

“manière à établir clairement le droit des commissaires d'écoles d'exproprier le terrain voisin d'un emplacement déjà bâti, mais dont les dimensions ne sont pas suffisantes, de manière à former un emplacement de grandeur suffisante d'après l'opinion et la sanction du surintendant de l'Instruction publique.”

Il est ensuite proposé par M. McGown, appuyé par M. Hubbard, et résolu :

“Que les inspecteurs d'écoles réunis en convention expriment leur haute estime de la valeur du congrès et leur reconnaissance au gouvernement qui a fourni les fonds nécessaires à son succès :

“Que, pour obtenir plus d'efficacité de la part des écoles primaires de cette province, il est absolument nécessaire d'augmenter le fonds des écoles publiques, tel que demandé par une résolution précédente.”

Le sujet se rapportant *au fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire* ayant été traité par MM. Stenson, Brault, Lippens et Dupuis, il est proposé par M. Grondin, appuyé par M. Bégin, et résolu unanimement :

“Que les inspecteurs ne jugent pas à propos de suggérer maintenant que la loi actuelle du fonds de pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire soit amendée.”

La question des *modifications à apporter aux lois scolaires* est ensuite discutée par le révérend M. Rexford, MM. Lippens, Demers, Hubbard et McGown. Divers projets d'amendements aux articles 2040, 2055, 2180, etc., des S. R. P. Q., sont présentés et laissés à l'étude, et le congrès attire l'attention sur l'injustice qui paraît résulter du fait que l'article 157 du code de l'Instruction publique (article 1996 des S. R. P. Q.) permet à un contribuable d'une municipalité dissidente de cesser d'appartenir à cette municipalité, sans

cause raisonnable, pour se mettre sous le contrôle des commissaires d'écoles.

LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Comme le fait voir le rapport ci-dessous que M. St-Cyr m'a transmis trop tard pour être donné comme une des annexes de celui que j'ai l'honneur de présenter, le muséum d'histoire naturelle du département de l'Instruction publique, dont il est le conservateur, est devenu sous son habile direction une des institutions scientifiques les plus intéressantes de notre province. Aussi les collections que M. Saint-Cyr a su former, grâce à un travail persévérant de plusieurs années, sont-elles visitées journellement par un grand nombre de personnes au premier rang desquelles on doit compter de nombreux savants des différentes parties du Canada et des Etats-Unis avec lesquels il est en relation.

Je serais donc particulièrement heureux si votre gouvernement voulait bien prendre en favorable considération la demande légitime que M. Saint-Cyr lui adresse tant pour son musée que pour lui-même.

A L'HONORABLE GÉDÉON OUMET,

Surintendant de l'Instruction publique.

Monsieur,

J'ai déjà, en plusieurs occasions, et spécialement dans mon rapport du 8 février 1888, fait l'historique abrégé des commencements pénibles et des progrès du muséum de l'Instruction publique depuis le printemps de 1880, époque où je commençai à jeter les bases de cette institution et à en rassembler les premiers éléments, jusqu'en février 1888. Je ne répéterai pas ici ce que j'écrivais à ce propos aux pages 5, 6 et 7 du rapport mentionné plus haut. Je me contenterai de citer seulement quelques mots qui font voir la confiance que j'avais dans l'avenir du muséum. Après avoir pris communication d'une lettre par laquelle

le secrétaire provincial d'alors, l'honorable C.-A.-E. Gagnon, vous donnait la bonne nouvelle que le gouvernement se montrait favorable au muséum et que des salles allaient être construites pour l'y installer, je constatais ce fait dans mon rapport et j'ajoutais : "Nous avons donc tout lieu de croire que, grâce à l'esprit de justice et à la munificence bien entendue du gouvernement de la province de Québec, nous pourrions, dans un avenir assez rapproché, transporter notre muséum dans des salles convenables et assez vastes pour que les diverses classes de spécimens y soient rangées systématiquement." C'est avec bonheur que je puis dire que l'espoir que j'entretenais alors s'est pleinement réalisé. Nous avons pris possession des salles du muséum le 7 décembre 1889. Les salles étaient bien pourvues de vitrines fermant à clef. Aussi m'empressai-je d'y transporter les collections d'histoire naturelle amassées depuis dix ans et de les ranger dans les vitrines destinées à cette fin. Je me remis à l'œuvre avec plus de courage qu'auparavant. Vous trouverez aux pages 3, 4 et 5 de mon dernier rapport (27 février 1890). Le résultat de mes opérations durant les années 1888 et 1889. Les catalogues qui accompagnent ce rapport pourront être consultés avec profit par les personnes désireuses de se renseigner sur les richesses animales, végétales et minérales de la province de Québec. Je n'ai jamais perdu de vue, dans la formation du muséum, que ce devait être avant tout une œuvre nationale, c'est-à-dire composée d'éléments, de matériaux indigènes sans toutefois rejeter entièrement les espèces exotiques qu'il importe aussi de connaître. Je ne crains pas de dire que ce but a été atteint dans la mesure du possible et que les trois règnes de la nature y sont largement représentés :

Le règne animal, par une collection presque complète des oiseaux de la province de Québec et par d'importantes

collections de mammifères, de poissons, de mollusques, de crustacés, etc., indigènes et enfin par une collection de 2500 espèces d'insectes de notre pays ;

Le règne végétal, par une collection de plantes comprenant 2600 espèces de végétaux, parmi lesquels les plantes fourragères (légumineuses, graminées, etc.) ont été l'objet de recherches toutes spéciales, vul' intérêt qu'elles offrent au point de vue de l'agriculture ;

Le règne minéral, par des collections lithologiques comprenant presque toutes les espèces de roches de la province, nommées, étiquetées et classifiées avec soin, avec indication du lieu de provenance. On y trouve aussi les minéraux économiques, tels que pierre à bâtir, granits, gneiss, grès, calcaires, pierres d'ornemens, jaspes, porphyres, labradorites, serpentines et marbres ; ceux qui trouvent leur emploi dans diverses industries, telles que la barytine, la molybdénite, le gypse, les ocres, le graphite ou plombagine ; ceux employés en agriculture, comme l'apatite, les marnes calcaires. et enfin, les minéraux métallifères, quartz aurifères, minerais d'argent, de cuivre, de zinc, de plomb, d'antimoine, de chrome, de fer de plusieurs sortes connus dans cette province.

Je dois aussi attirer tout spécialement votre bienveillante attention sur la grande collection de chrysotile ou asbeste et de minéraux associés, que j'ai recueillis dans le cours de l'été dernier dans les mines actuellement exploitées dans les cantons de Broughton, de Thetford, de Coleraine, de Wolfestown et de Garthby. Cette collection qui occupe dix vitrines du muséum est appréciée des connaisseurs.

Je ne laisserai pas inconnu le fait que sur la recommandation d'honorables ministres, des collections de plantes et de minéraux ont été préparées à même les *duplicata*, pour des institutions publiques, ou expédiées à l'étranger dans le

but louable de faire connaître les ressources naturelles de la province. Ainsi, tout récemment encore, lorsqu'il s'est agi de préparer une collection de minéraux de la province de Québec pour l'exposition de la Jamaïque, c'est au muséum qu'on a eu en partie recours. Parmi les espèces fournies en cette circonstance, je citerai les minerais de fer, de cuivre, l'apatite, le graphite, la chrysotile ou asbeste, des serpentines, des picrolites, des pierres à bâtir, des pierres d'ornement, de la tourbe pressée, etc., etc.

Je désire aussi attirer votre attention sur une riche collection de spécimens d'histoire naturelle faite, à ma demande, par un de mes fils, arpenteur aux îles Bahamas, durant l'année 1839-1890. Cette collection occupe 34 vitrines du muséum et comprend plus de 1400 spécimens d'espèces tant animales que végétales. J'ai profité du séjour de mon fils dans ces îles pour faire cette collection, occasion qui ne se représentera probablement jamais.

Sous la protection intelligente de l'honorable M. Gagnon, secrétaire provincial durant les trois premières années du gouvernement de l'honorable M. Honoré Mercier, le muséum s'est accru rapidement et présente aujourd'hui un ensemble de spécimens d'histoire naturelle qui assurément fait honneur au gouvernement et qui attire tous les jours une foule de visiteurs.

J'ai pleine confiance que l'honorable M. Langelier, secrétaire actuel de la province, continuera l'œuvre de son prédécesseur et que bientôt le muséum de l'Instruction publique ne le cédera en importance à aucun des muséums provinciaux du Canada.

Je ne quitterai pas ce sujet sans vous prier d'attirer l'attention de l'honorable secrétaire de la province sur les besoins du muséum et sur l'insuffisance du crédit de \$600 voté jusqu'ici par la Législature, en aide à une institution qui a déjà rendu

de grands services au public et qui est destinée à en rendre de plus importants à l'avenir.

Le conservateur du muséum a un traitement annuel de \$800 depuis le premier de juillet 1886. Ses devoirs et ses occupations sont multiples et variés et exigent un travail minutieux et fatigant d'au moins huit heures par jour en hiver et de dix heures et plus en été. Il y a aussi les excursions qu'il faut entreprendre et les marches pénibles qu'il faut faire pour augmenter les collections du muséum et les rendre aussi parfaites que possible. Il y a aussi la préparation, le montage, la classification et l'étiquetage des spécimens recueillis durant les campagnes. Il faut que les spécimens, les vitrines et les salles du muséum soient toujours entretenus dans la plus grande propreté, seul moyen efficace de garantir les collections contre les ravages des insectes destructeurs. Quelle somme énorme de travail n'a-t-il pas fallu pour former le muséum ! Les espèces qu'il renferme sont au nombre de près de 8,000 et les spécimens à celui de 15,000. Ajoutons à cela les études et les recherches que le conservateur du muséum doit faire sans cesse pour répondre aux exigences de sa position.

En vous soumettant ces quelques considérations,

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 Votre très humble et très obéissant serviteur,
 D.-N. SAINT-CYR.

MUSÉUM DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, }
 20 novembre 1890 }

L'EXPOSITION DE CHICAGO.

Le succès marqué obtenu par votre exposition scolaire à Londres, en 1886, malgré le temps très limité qui avait été donné aux membres de la commission chargée de la préparer, engageront peut-être

votre gouvernement à prendre part au grand concours international scolaire qui fera certainement partie de l'exposition qui doit se tenir à Chicago au printemps de 1892.

Si telle était l'intention de votre gouvernement, je désirerais que les instructions qui me seraient données à cet effet me permissent de faire en temps convenable les préparatifs nécessaires pour figurer avec avantage dans ce concours intellectuel auquel toutes les nations du monde sont appelées à prendre part.

L'HONORABLE P.-J.-O. CHAUVEAU.

Pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler, la cause de l'éducation vient de perdre un de ses promoteurs les plus importants par la mort de l'honorable P.-J.-O. Chauveau qui a dévoué à cette grande cause la plus grande partie de son existence.

Après avoir été sinon le créateur au moins l'organisateur de notre système scolaire, comme ministre et comme surintendant de l'Instruction publique, l'honorable M. Chauveau, après sa retraite de la vie publique, a travaillé avec le même zèle dans le Conseil de l'Instruction publique, dont il était un des membres les plus assidus, à parachever l'œuvre de sa vie. Aussi, le comité catholique a-t-il été l'interprète des sentiments de tous les amis de l'éducation dans cette province quand, sur la proposition de Son Eminence le cardinal Taschereau, secondé par l'honorable juge Jetté, il adoptait la résolution qui suit :

“ Que ce comité désire consigner dans ses registres l'expression de son profond regret de la mort de l'honorable M. P.-J.-O. Chauveau, membre de ce comité depuis l'organisation du Conseil de l'Instruction publique, qui, dans le cours de sa carrière, a si constamment travaillé au progrès de l'éducation en ce pays et à qui nous devons la

“ plus grande part des progrès obtenus jusqu'ici.”

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre très obéissant serviteur,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

BARREAU DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Examen pour l'admission à l'étude du droit.

MONTRÉAL, JANVIER 1891.

PREMIÈRE SÉANCE. 4 HEURES.

I. LATIN. 2 HEURES.

Nombre de points accordés : 250, dont 200 pour la traduction et l'analyse, et 50 pour l'orthographe et la correction grammaticale.

L'examen sera nul, si le candidat ne peut conserver la moitié des 200 points pour la traduction et les trois-quarts des 50 points pour l'orthographe.

1. Traduire aussi littéralement que le bon français le permet :

(a) *Loci natura erat hæc, quem locum nostri astris delegerant. Collis, ab summo æqualiter declivis, ad flumen Sabim, quod supra nominavimus, vergebat. Ab eo flumine pari acclivitate collis nascebatur, adversus huic et contrarius, passus circiter ducentos, infima apertus, ab superiore parte silvestris, ut non facile introrsus perspici posset. Intra eas silvas hostes in occulto sese continebant : in aperto loco secundum flumen paucæ stationes equitum videbantur. Fluminis erat altitudo pedum circiter trium.*

CÆSAR — DE BELLO GALlico, LIB. II.

(b) *At valuit odium : fecit iratus, fecit inimicus, fecit ultor injuriæ, punitor doloris tui. Quid ? si hæc, non dico, majora fuerunt in Clodio, quam in Milone, sed in illo maxima, nulla in hoc ? quid vultis amplius ? Quid enim odisset Clodium Milo, segetem ac materiam suæ gloriæ,*

propter hoc civile odium, quo omnes improbos odimus? Ille erat ut odisset, primum defensorem salutis meæ, deinde vexatorem furoris, domitorem armorum suorum, postremo etiam accusatorem suum; reus enim Milonis lege Plotia fuit Clodius, quoad vixit. Quo tandem animo hoc tyrannum tulisse creditis? quantum odium illius, et, in homine injusto, quam etiam justum?

CICERO—PRO MILONE.

(c) Ecce manus juvenem interea post terga
 [revinctum
 Pastores magno ad regem clamore trahebant
 Dardanidæ, qui se ignotum venientibus ultro,
 Hoc ipsum ut strueret, Trojamque aperiret
 [Achivis,
 Obtulerat, fidens animi, atque in utrumque
 [paratus,
 Seu versare dolos, seu certare occumbere morti.
 Undique visendi studio Trojana juvenus
 Circumfusa ruit, certantque illudere capto.
 Accipe nunc Danaum insidias, et crimine ab
 [uno
 Disce omnes.

VIRGILE—ÉNÉIDE, LIB. II.

2. Analysez la phrase suivante :
Accipe nunc Danaum insidias et crimine
 [ab uno.

Discite omnes.
 3. Déclinez : *dolos, passus, juvenus, insidias*. Donnez les temps primitifs de *vergebat, odisset, revinctum, continebant*. Ecrivez au long les temps suivants : *nascetur, strueret*.

II. COMPOSITION, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, LITTÉRATURE.

(Le sort décide entre le groupe A et le groupe B.)

Nombre de points accordés pour chaque groupe 250, dont 200 pour les matières du groupe, et 50 pour l'orthographe et la correction grammaticale.

2 HEURES.

L'examen est nul quand le candidat ne peut obtenir le quart des 200 points sur le groupe tiré au sort, le septième des points sur chacune des matières prise séparément et les trois-quarts des 50 points pour l'orthographe.

GROUPE A.

(Histoire ancienne et moderne, Histoire du Canada, Littérature, Composition, Traduction).

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

Le candidat choisira trois des questions suivantes pour y répondre :

1. Donnez un court résumé des guerres indiquées.
2. Découvertes et fondations de colonies par les Portugais et les Espagnols dans le Nouveau Monde.
3. Principaux événements du règne de Charles XII de Suède, avec dates.
4. Invasions de Gengis Khan et de Tamerlan.
5. Règne de Frédéric II de Prusse.

HISTOIRE DU CANADA.

Le candidat choisira trois des questions suivantes pour y répondre :

1. Montréal sous de Maisonneuve.
2. Destruction de la nation huronne.
3. Quelles causes amenèrent l'union législative entre le Haut et le Bas Canada?
4. Quelles furent les causes de la guerre de 1812?

LITTÉRATURE.

Le candidat répondra à trois des questions suivantes, à son choix :

1. Qu'est-ce que la comparaison, la métaphore, l'allégorie et la fable?
 2. Qu'est-ce que la poésie lyrique, épique et dramatique?
 3. Le style épistolaire et ses qualités.
 4. Règles de la déclamation et du geste.
- COMPOSITION. (30 lignes suffisent.)

Lettre à un ami pour le détourner de se jeter trop jeune dans l'arène politique.

TRADUCTION.

Traduisez en français :

So many poets have so sweetly sung of the delights of a rural life, that I will not expatiate upon them. Agriculture, as Lord Beaconsfield once described it, "the invention of Gods, and the employment

of Heroes," is still undoubtedly a most honorable and agreeable pursuit. If it does not promote the accumulation of individual wealth so rapidly as other kinds of industry, it distributes it more equally, especially when, as is the case in this country, almost every cultivator owns the land he tills; nor can it be doubted that the establishment here and there, throughout the country districts, of a class of persons blessed with means, leisure, education, and trained intelligence and at the same time united by a community of pursuits, tastes and interests with the mass of the population which surround them, would have a most beneficial effect in stimulating the general advancement, intellectual, moral, and material of the entire rural community.

LORD DUFFERIN.

GROUPE B.

(Histoire de France et d'Angleterre, Géographie, Histoire de la Littérature, Composition, Traduction.)

HISTOIRE DE FRANCE ET D'ANGLETERRE.

 *Le candidat répondra à deux des questions suivantes, à son choix :*

1. Charles Ier et Cromwell.
2. Règne d'Henri II d'Angleterre.
3. Règnes de Louis XVI et Louis XVII.
4. Démêlés de François Ier et Charles Quint.

GÉOGRAPHIE.

 *Le candidat répondra à trois des questions suivantes, à son choix :*

1. Où se trouvent la source et l'embouchure des fleuves suivants : Volga, Mc Kenzie, Hudson, Zambèse, Orénoque, Gange et Tamise ?

2. Donnez quelques particularités remarquables sur les villes suivantes : Toronto, Winnipeg, Regina, Nouvelle-Orléans, Quito, Damas, Toulon et Queens-town.

3. Quelles sont les principales mon-

tagnes de l'Asie ? Donnez la direction des différentes chaînes.

4. Bornes des pays suivants : Hollande, Portugal, Montenegro et Algérie.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.

1. La tragédie chez les Grecs, les Romains, les Français et les Anglais : principaux auteurs tragiques, l'époque où ils ont vécu et leurs ouvrages en ce genre.

2. Appréciation sommaire de l'Odyssee, des Géorgiques, d'Athalie et de Macbeth (en indiquant les auteurs et le genre de littérature auquel ces ouvrages appartiennent).

COMPOSITION.

Comme ci-dessus.

TRADUCTION.

Comme ci-dessus.

DEUXIÈME SÉANCE. 4 HEURES.

Les candidats ont le choix entre la Philosophie et les Mathématiques comme matière principale de cette séance.

Pour les candidats qui choisissent la PHILOSOPHIE comme matière principale, les questions à résoudre sont comprises dans (1°), le sort décidant entre les groupes A et B.

Pour ceux qui choisissent les MATHÉMATIQUES comme matière principale, les questions à résoudre sont indiquées dans (2°), le sort décidant encore entre les groupes C et D.

1°

I. PHILOSOPHIE. -- 250 points. 2 hrs.

 *Si le candidat ne peut obtenir la moitié des 250 points, son examen sera nul.*

PHILOSOPHIE.

1. Définir : terme univoque, équivoque, analogue; donner un exemple de chacun de ces termes.

2. Énoncer et expliquer les lois du syllogisme conditionnel, avec exemple pour chacune.

3. Définir et expliquer les sophismes

nommés : Fallacia accidentis, Ignoratio Elenchi, Petitio principii, Cercle vicieux.

4. Définir : vie végétative, vie sensitive, vie spirituelle.

5. La distinction des actions bonnes et mauvaises ne dépend pas des opinions, ni des lois humaines.

6. La servitude véritable est opposée au droit naturel.

II. MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE, CHIMIE.—250 points. 2 heures.

(Le sort décide entre le groupe A et le groupe B.)

L'examen sera nul si le candidat ne peut obtenir le quart des 250 points sur le groupe tiré au sort et le septième sur chacune des matières du groupe.

Groupe A (Arithmétique, Géométrie, Physique).

ARITHMÉTIQUE.

Les opérations doivent être indiquées assez au long pour être suivies facilement.

1. Faire l'opération suivante, en simplifiant autant que possible :

$$\left(\frac{3\frac{1}{2}}{7} + \frac{2}{10\frac{1}{2}} - \frac{5}{18} \times \frac{4}{7} \right) \div 1\frac{1}{9}$$

2. Est-il plus avantageux d'acheter du charbon au prix de \$6.55 par tonne de 2240 lbs, ou de l'acheter au prix de \$5.90 par tonne de 2000 lbs? Indiquez la différence du prix par livre.

3. On gagne 5½ par cent en vendant du beurre \$25.32 par cent livres; combien gagnerait-on en le vendant 30 cents par livre?

4. Dans une banqueroute le passif s'élève à \$12,825 et l'actif à \$7,980; on demande la part du créancier dont la créance est de \$3,645.

GÉOMÉTRIE.

1. Étant donné un cercle, trouver le centre. (Dém.)

2. Dans tout cercle les cordes se coupent en parties réciproquement proportionnelles. (Dém.)

3. Les surfaces de deux triangles semblables sont proportionnelles aux carrés de leurs côtés homologues. (Dém.)

PHYSIQUE.

1. Démontrez que, dans les machines, ce que l'on gagne en force, on le perd en vitesse.

2. Définition et détermination des poids spécifiques des solides et des gaz.

3. Action dynamique mutuelle des courants électriques.

4. Formation des nuages.

Groupe B (Arithmétique, Algèbre, Chimie).

ARITHMÉTIQUE.

Mêmes questions que ci-dessus.

ALGÈBRE.

1. Trouver la valeur numérique de
$$\frac{(2a^2 - 3ab^2) - (\frac{1}{2}a^2 - 4a^2b^2) \times \frac{1}{3}(a^3 - b^2)}{\frac{1}{4}(a^3 - b^2)}$$

si $a = \frac{1}{2}$ et $b = -3$.

2. Résoudre les équations :

$$a) \begin{cases} \frac{1}{3}(2x + 3y) + \frac{1}{2}x = 8 \\ \frac{1}{2}(7y - 3x) - y = 11 \end{cases}$$

$$b) \frac{1}{3} + \frac{2}{6+x} + \frac{1}{3+x} = 0$$

3. A et B ont le même revenu annuel; A épargne chaque année un-cinquième de son revenu, tandis que B dépense annuellement \$320 de plus que A et se trouve endetté au bout de quatre ans de \$880. Quel est leur revenu?

CHIMIE.

1. Propriétés physiques et chimiques, usage et préparations du chlore et de l'acide sulphydrique.

2. Réactifs des sels de mercure et d'argent.

3. Saponification.

2°

I. MATHÉMATIQUES.—250 points. 2 heures.

Si le candidat ne peut obtenir la moitié des 250 points, son examen sera nul.

Les opérations doivent être indiquées assez au long pour être suivies facilement.

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE.—
Mêmes questions que ci-dessus.

II. PHILOSOPHIE, PHYSIQUE,

CHIMIE. - 250 points. 2 hrs.

(Le sort décide entre le groupe C et le groupe D.)

L'examen sera nul si le candidat ne peut obtenir le quart des 250 points sur le groupe tiré au sort et le septième sur chacune des matières du groupe.

Groupe C (Philosophie et Physique).

Mêmes questions que ci-dessus

Groupe D (Philosophie et Chimie).

Mêmes questions que ci-dessus.

Pédagogie et Enseignement.

CONSEILS PÉDAGOGIQUES D'UN INSPECTEUR.

A propos de lecture, choisissez, je vous prie, des livres conçus en vue des écoles rurales, simplement écrits, attrayants et instructifs. Lisez d'abord vous-mêmes le texte qui doit faire l'objet de la leçon que chaque élève répétera ensuite; ne soyez satisfait que lorsque la pensée de l'auteur aura été bien saisie, ce qui sera facile, au moyen de questions et d'observations judicieuses. Que chaque terme, chaque phrase devienne un point de départ pour explorer des sujets intéressants, et pour étendre par là indéfiniment les avantages de la lecture. En agissant ainsi, vos élèves s'accoutumeront à réfléchir; leur esprit s'enrichira de notions utiles, et, de bonne heure, ils contracteront l'habitude de lire avec soin, avec goût, avec profit.

Pour l'écriture, n'ajoutez pas une trop

grande foi aux promesses des cahiers lithographiés. Lorsque l'heure de cet exercice est venue, faites sur le tableau noir ce que j'appellerai la théorie de la leçon; écrivez vous-mêmes à la craie un modèle, les enfants se pénétreront mieux des conditions que doit réunir une lettre pour être conforme aux règles calligraphiques. Surveillez attentivement la tenue du corps, de la plume, du cahier; corrigez les lettres défectueuses; que chaque page porte la marque de votre passage; donnez une large place à l'expédition, comme étant la seule écriture qui servira plus tard à la presque totalité de vos élèves; et exigez que les cahiers de brouillons et de mise au net soient tenus proprement, avec ordre, avec goût.

Substituez à l'arithmétique si abstraite dans la plupart de nos classes, le calcul mental, de simples questions sur les nombres, de petits problèmes pris dans la vie journalière des enfants, dans les données de la vie réelle, dans les faits de l'économie domestique, rurale, agricole, industrielle. Faites comprendre au moyen de chiffres les conséquences de l'ordre, du travail, de l'économie, des vices, de l'inconduite, et ne perdez pas un instant de vue que toutes les facultés de votre programme doivent se prêter un mutuel appui, se compléter les unes par les autres, et servir simultanément à l'avancement intellectuel et moral sur tout, des enfants qui vous sont confiés.

Renoncez à la récitation pure et simple de l'histoire et de la géographie. Laissez les mots, et venez-en résolument aux choses, aux faits. Parlez aux yeux; aidez-vous des accidents du terrain, des cours d'eau de votre voisinage, des champs, des bois, des villes, des villages, des canaux, des routes, etc., pour faire sentir aux élèves la signification exacte des termes géographiques. Procédez du connu à l'inconnu: des divisions du sol de l'école, du plan cadastral de la paroisse,

étendez-vous graduellement vers le comté, la province, le Canada entier, etc. Faites des voyages sur les cartes; parlez des découvertes, des productions végétales, minérales, industrielles, commerciales, des races humaines, des moyens de transport, etc., etc. Ces leçons peuvent être aussi attrayantes que fructueuses. De simples récits sur la vie des personnages illustres de notre histoire nationale, en qui peuvent se résumer les grandes époques; quelques traits rapides et saisissants sur l'esprit et les conséquences du passé de la patrie, vaudront mieux, n'en doutez pas, que la récitation stérile et fastidieuse d'une quantité de mots difficiles à prononcer et à retenir, de détails sans importance.

En grammaire, rompez aussi brusquement et une fois pour toutes avec la routine. Laissez les mots incompris, les leçons littéralement apprises par cœur, et venez-en à des exercices capables de faire apprécier le mécanisme du langage et les règles sur lesquelles s'établit l'orthographe, soit absolue, soit relative. N'abusez ni des verbes ni des analyses; il en faut sans doute mais pas avec excès, comme cela a lieu trop souvent. Que vos dictées soient courtes, bien choisies, et présentent toujours un sens complet, utile et moral. En corrigeant cet exercice, faites que les élèves se rendent bien compte des rapports des mots entre eux, des raisons qui les font varier, du rôle qu'ils jouent dans le discours, des termes dont ils dérivent, etc. Faites construire des phrases sur des sujets usuels, d'une proposition simple d'abord, passant de celle-ci à une série de propositions complexes... Exigez de courts résumés sur les leçons précédemment apprises, et vous arriverez insensiblement à un parler clair et correct. (Extrait du *Journal d'Education*.)

Lecture courante.

Marche à suivre dans une leçon.

1. Avant que les élèves ouvrent le livre, faire avec eux un court entretien sur les principales choses traitées dans le morceau à lire, ou, si le morceau ne se prête pas à cet entretien, exposer, dans un langage à la portée des élèves, les principaux faits qui y sont rapportés.

2. Lire soi-même le morceau dans le but de servir de modèle aux élèves et de leur faciliter la préparation à la lecture indiquée dans les trois numéros suivants.

Les élèves suivent en lisant tout bas.

3. Ayant fait dire ou ayant dit quelle est la pensée principale développée dans le premier paragraphe, en expliquer les expressions dont le sens pourrait ne pas être connu.

Remarque. Amener les élèves à signaler parfois eux-mêmes les expressions qu'ils ne comprennent pas.

4. Indiquer la manière de lire les mots de ce paragraphe qui offrent une difficulté de lecture pour les élèves.

Remarque. Cette indication se fera en recourant à la décomposition en syllabes, — en rappelant la prononciation d'une voyelle ou d'une consonne, — une règle de lecture, etc.

5. Rechercher avec les élèves la manière de grouper les mots dans la lecture, c'est-à-dire les endroits où doivent se faire les pauses.

Remarques. Le nombre et la longueur des mots, mais surtout les rapports des mots entre eux: tels sont les points sur lesquels doit se baser un groupement rationnel.

Dans la recherche de ce groupement, après avoir fait lire un fait ou une phrase, le maître se trouvera bien de poser des questions tendant à obtenir, comme réponse, la lecture d'un groupe de mots après lequel il juge qu'une pause doit être faite. Souvent, ces questions seront

celles qui correspondent aux fonctions des termes par rapport au verbe : qui est-ce qui ? — que fait-il ? — qu'est-il ? — comment ? — où ? — quand ? — pourquoi ? etc., mais elles seront appliquées au texte du fait ou de la phrase à disséquer.

Afin de faciliter le groupement, on peut recourir à des moyens secondaires, ainsi on peut : 1^o procéder par tâtonnements, c'est-à-dire, chercher à sentir en lisant si, avec tels mots, la pensée est assez complète, si tel autre mot doit ou non être joint à ceux-là ; 2^o faire d'abord lire naturellement et tout haut la phrase par un des bons élèves ; faire remarquer les endroits où il s'est arrêté, rectifiant, s'il y a lieu, et montrant pourquoi la pause est bonne.

Lorsque les élèves seront assez avancés, ils chercheront eux-mêmes comment les mots doivent être groupés dans la lecture, et ce, en se guidant par un des moyens dont nous venons de parler : questions grammaticales appliquées au texte, — tâtonnements, — essai de lecture. Ils seront appelés à justifier quelques-unes des pauses qu'ils auront faites.

Quant aux arrêts difficiles à déterminer, le maître devra encore les faire trouver, ou se borner à les indiquer.

Lorsqu'on jugera pouvoir s'en passer, on n'entreprendra plus de rechercher préalablement toutes les pauses, mais seulement celles qu'il serait difficile aux élèves de trouver en lisant.

Dans les débuts, cette recherche des pauses devra se faire séparément pour chaque phrase ; plus tard, on pourra embrasser un paragraphe entier.

6. Faire lire la partie disséquée, individuellement et parfois simultanément. Tâcher d'amener les élèves à lire une certaine expression, et ne pas oublier que l'imitation du maître, sera, pour eux, un des principaux moyens d'arriver à cette expression.

7. Traiter de la même manière les

autres parties du morceau à lire et faire réunir dans la lecture les parties qui forment un tout, comme un paragraphe.

Remarques. Dans la lecture, l'instituteur ne perdra pas de vue qu'il a à surveiller les élèves sous le rapport de la prononciation, du groupement des mots, des liaisons, de l'expression et des influences de voix, mais il importe que, dans les débuts surtout, il ne soit pas trop exigeant, qu'il demande peu à la fois et sache reprendre avec patience et douceur ; c'est la persévérance du maître qui assure le succès de l'enfant.

Avant de reprendre un élève dans sa lecture, lui laisser généralement achever le fait ou la phrase commencée. Nous disons "généralement" parce que si les fautes étaient trop nombreuses par suite de la faiblesse de l'élève, la correction immédiate est préférable.

Autant que possible, sans en faire une règle absolue, faire corriger et signaler les fautes de l'élève qui lit par ses condisciples.

Tenir soigneusement à ce que, pendant qu'un élève lit à haute voix, tous les autres suivent exactement, et même exiger qu'ils lisent eux-mêmes tout bas, mais lire de bouche et non seulement des yeux. Pour cela, quand une phrase, un paragraphe est lu par plusieurs élèves, on peut admettre la répétition de parties déjà lues.

Manière de procéder quand les élèves ont eu à préparer la lecture du morceau.

Parfois, au degré inférieur et assez souvent au degré moyen, donner la lecture à préparer soit en classe, soit à domicile.

1. Dans cette préparation, les élèves liront le morceau plusieurs fois et à haute voix, s'ils sont à domicile ; — ils rechercheront, pour les signaler au maître, les expressions qu'ils ne comprennent pas, et s'ils ont un dictionnaire, ils y chercheront le sens de ces expressions ; — ils s'apprêteront à dire quels sont les mots qui

offrent une difficulté de lecture, — et s'es-saieront à vaincre cette difficulté; enfin, s'ils sont assez avancés, ils rechercheront les principales pauses autres que celles qui sont indiquées par des signes de ponctuation. Un petit travail écrit peut assurer cette préparation antérieure au moins pour le fond de la lecture et le sens des mots difficiles.

2. Lorsque cette préparation a été faite, au lieu de commencer la leçon par un entretien ou par un récit, le maître chargera un ou deux élèves de raconter librement ce qu'ils ont lu.

3. Dans les explications relatives au sens des expressions, aux difficultés de lecture et dans la recherche des pauses, on commencera par demander aux élèves ce qu'ils ont trouvé lors de la préparation. On rectifiera, on complètera et l'on continuera la leçon comme il est indiqué à la marche précédente.

Note sur la leçon de lecture courante aux élèves sortant de la lecture élémentaire.

Avec ces élèves, il faudra, arrivé à la recherche des pauses, qu'on fasse lire d'abord par syllabes, ensuite par mots, puis, les aidant autant qu'il est nécessaire, par groupes de mots. — *La Gymnastique scolaire.*

L. S. R.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

LE PREMIER JOUR DE L'ANNÉE.

Des moments, les heures sont néés,
Et les heures forment les jours,
Et les jours forment les années
Dont le siècle grossit son cours!
Mais toi seul, ô mon Dieu, par siècles tu mesu-
res
Ce temps qui sous tes mains coule éternellement!
L'homme compte par jour; tes courtes créatures
Pour naître et pour mourir ont assez d'un mo-
ment!
Combien de fois déjà les ai-je vus renaître,
Ces ans si prompts à fuir, si prompts à revenir?
Combien en compterai-je encore? Un seul peut-
être;
Plus le passé fut plein, plus vide est l'avenir!
Cependant les mortels, avec indifférence,
Laisent glisser les jours, les heures, les mo-
ments;

L'ombre seule marque en silence
Sur le cadran rempli les pas muets du temps!
On l'oublie; et voilà que les heures fidèles
Sur l'airain ont sonné minuit,
Et qu'une année entière a replié ses ailes
Dans l'ombre d'une seule nuit!
De toutes les heures qu'affronte
L'orgueilleux oubli du trépas,
Et qui sur l'airain qui les compte
En fuyant impriment leurs pas,
Aucune à l'oreille insensible
Ne sonne d'un glas plus terrible
Que ce dernier coup de minuit,
Qui, comme une borne fatale,
Marque d'un suprême intervalle
Le temps qui commence et qui fuit!

LAMARTINE.

II

LA NUIT DU NOUVEL AN.

L'hiver glace les champs; les beaux jours sont
[passés;
Malheur au pauvre sans demeure!
Loin des secours il faut qu'il meure.
Comme les champs alors tous les cœurs sont
[glacés.

De l'an renouvelé c'était la nuit première;
Les mortels revenant de la fête du jour,
Hâtaient leur joie et leur retour:
Même un peu de bonheur visitait la chaumière

Au seuil d'une chapelle assis,
Deux enfants presque nus et pâles de souffrance,
Appelaient des passants la sourde indifférence,
Soupirant de tristes récits.

Une lampe à leurs pieds éclairait leurs alarmes,
Et semblait supplier pour eux;
Le plus jeune, tremblant, chantait baigné de
[larmes;
L'autre tendait sa main au refus des heureux.

" Nous voici deux enfants, nous n'avons plus de
[mère;

" Elle mourut hier, en nous donnant son pain:
" Elle dort où dort notre père.

" Venez, nous avons froid, nous expirons do
[faim.

" L'étranger nous a dit: Allez, j'ai ma famille;

" Est-ce vous que je dois nourrir?...

" Nous avons vu pleurer sa fille;

" Et pourtant nous allons mourir."

Et sa voix touchante et plaintive
Frappait les airs de cris perdus.
La foule, sans les voir, s'échappait fugitive;
Et bientôt on ne passa plus.

Ils frappaient à la porte sainte;
Car leur mère avait dit que Dieu n'oubliait pas,
Rien ne leur répondait que l'écho de l'enceinte;
Rien ne venait que le trépas.

La lampe n'était pas éteinte,
L'heure, d'un triste son vint soupirer minuit.
Au loin, d'un char de fête on entendit le bruit,
Mais on n'entendit plus de plainte.

Vers l'église portant ses pas,
Un prêtre, au point du jour, allant à la prière,
Les voit blanchis de neige et couchés sur la
[pierre,
Les appelle en pleurant... Ils ne se lèvent pas.

Leur pauvre enfance, hélas! se tenait embras-
 Pour conserver sans doute un reste de chaleur;
 Et le couple immobile, effrayant de pâleur,
 Tendait encor sa main glacée.

Le plus grand, de son corps couvrant l'autre à
 Avait porté sa main aux lèvres de son frère,
 Comme pour arrêter l'inutile prière,
 Comme pour l'avertir qu'il n'est plus de pitié.

Ils dorment pour toujours, et la lampe encor
 On les plaint: on sait mieux plaindre que se-

Vers eux de toutes parts les pleurs viennent
 Mais on ne venait pas la veiller.

L. BELMONTEL.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I

Les méchants sont persécuteurs, et ils ont leurs raisons pour s'en prendre aux bons plutôt qu'aux méchants: on ne fait point la guerre à ses alliés naturels.—L'intérêt parle toutes sortes de langues et joue toutes sortes de personnages, même celui de désintéressé.—Les pertes considérables de substance qu'essuie continuellement le corps humain par le moyen des différentes sécrétions, et en particulier par la transpiration insensible, l'auraient bientôt épuisé, si la nutrition ne remplaçait sans cesse les parties qui se dissipent.—Le jeu est un gouffre qui n'a ni fond ni rivage.—La naissance n'est rien où la vertu n'est pas.—Le nadin est le point directement opposé au zénith.—Toute vraie philosophie est en germe dans les mystères chrétiens.—La paresse, toute languissante qu'elle est, ne laisse pas d'être souvent la maîtresse de toutes les autres passions.—La chaleur envoyée par le soleil ne serait pas seule suffisante pour maintenir la nature vivante.—Les talents sont encore plus rares que la naissance et les richesses, et partout ils nous concilient l'estime publique.—La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les

fait naître.—Un culte sans amour est un stérile hommage.—Ce sont les produits de la culture du sol qui font la richesse d'un peuple.—Les grandes âmes sont cuirassées contre les revers. La médiocrance est une duplicité indigne qui loue en face et déchire en secret.—Une haute naissance meurt et s'éteint en nous, dès que nous héritons du nom sans hériter des vertus qui l'ont rendue illustre.—Dieu a établi les cieus sur nos têtes, comme les hérauts célestes qui ne cessent d'annoncer à tout l'univers sa grandeur.—Les mœurs, plus que les lois, font et caractérisent une nation.—Tous les peuples reconnaissent un Dieu créateur et moteur du monde.—La mort n'écoute point les plaintes des mortels.

II

L'Arabe ne voit aucun accident de la vie sans y attacher un sens prophétique.—Les hommes ne jugent des vices et des vertus que par ce qui les choque ou les accommode.—Le cumul des fonctions publiques est un abus.—La chair de l'hermine sent mauvais.—L'inquiétude, la crainte, l'abattement, n'éloignent pas la mort.—L'homme, doué de la parole, susceptible de connaissances, et fait pour user de ses facultés naturelles au sein de la société, n'a pas à l'égard des sens cette extrême délicatesse qui lui eût été préjudiciable et incommode tout à la fois, tandis que les animaux, pour discerner leurs propriétés salutaires ou nuisibles de leurs aliments, ainsi que les ennemis qu'ils ont à éviter, ont, selon leur espèce, certains organes des sens beaucoup plus fins et plus parfaits.—Les chœurs ne chantent pas toujours juste.—Ne montrez pas un front dur et sévère, mais ayez toujours un maintien grave et recueilli: le premier désigne l'orgueil; l'autre, la prudence.—L'ennui, qui devore les autres hommes, est inconnu de ceux qui savent s'occuper par quelque lecture agréable.—Réfléchis avant d'agir;

mais, quelque parti que tu prennes ensuite, attaches-y-toi avec ardeur et persévérance. — Ce ne sont pas les places qui honorent les hommes, ce sont les hommes qui honorent les places. — Il est des instants où l'âme éprouve des terreurs secrètes, de vagues appréhensions qui sont comme les avant-coureurs de quelques grandes calamités. — L'araignée tend des pièges aux moucherons pour les enlacer et les surprendre avant qu'ils puissent se débarrasser. — L'instinct ne montre à l'animal que ses besoins ; l'homme seul, du sein d'une ignorance profonde, a connu qu'il y a un Dieu. — La modestie est un arbre touffu, qui cache sous des feuilles les fruits qu'il produit. — L'homme modeste craint d'humilier l'homme propre des autres, et l'homme timide craint que les autres n'humilient le sien.

III

L'espérance de l'hypocrite sera confondue. — En Égypte, les ruines étalent souvent dans un petit espace, toutes les sortes d'architectures. — Le sang-froid est le produit de la force morale. — Le tigre s'irrite de tout ; le temps, loin de l'amolir en tempérant ses humeurs féroces, ne fait qu'aigrir le fiel de sa rage. — L'humiliation qui nous vient d'autrui est un outrage ; celle qui nous vient de nous, est une leçon. — L'orang-outang, le premier et le plus grand de tous les singes, paraît posséder tous les attributs de l'humanité, si l'on en excepte ce grand attribut, le plus bel apanage de l'homme, qu'il ne partage avec aucun autre animal et auquel il doit sa prééminence, la raison et la parole. — La structure du corps des animaux fournit les preuves les plus éclatantes de la sagesse divine. Comme les uns devaient séjourner dans l'air et d'autres dans les eaux, il fallait que leur organisation fût appropriée à leur domicile et à leur genre de vie ; et c'est ce que Dieu a réglé d'une manière qu'on ne peut trop admirer. — Les compositions

de l'architecture sont plus susceptibles du grandiose que celles d'aucun autre art. — Une révolution reporte les hommes à la tour de Babel ; on ne s'y entend plus, chacun parle la langue de son intérêt. — Les pyramides ont triomphé du temps et des barbares. — Un système de morale complet, qui s'adapte à toutes nos idées sur le bon et le juste, qui s'applique à toutes nos actions, qui prévoit toutes nos pensées, qui convient à toutes les hypothèses de la vie ; une philosophie tolérante, qui pardonne facilement, qui n'exige que l'amour : tel est l'Évangile. — Exerce l'hospitalité envers tes ennemis mêmes : les arbres ne refusent pas leur ombre à l'impitoyable bûcheron.

IV. LE CORPS HUMAIN.

Une machine étonnante, composée de parties innombrables dont plusieurs sont d'une finesse qui les rend imperceptibles à l'œil le plus perçant ; qui, par les solides, représente des leviers, des cordes, des poulies, des poids et des contrepoids ; qui, par les fluides, ainsi que par les vaisseaux qui les contiennent, suit les règles de l'équilibre et du mouvement des liqueurs ; qui, par des pompes pour aspirer l'air et le rendre, est asservie aux inégalités et à la pression de l'atmosphère ; qui, par des filets presque invisibles répandus à toutes ses extrémités, soutient des rapports innombrables avec ce qui l'environne : machine sur laquelle tous les objets de l'univers viennent agir, et qui réagit sur eux ; qui, comme la plante, se nourrit, se développe et se reproduit, mais qui à la vie végétale joint le mouvement progressif ; mécanique vivante, mais dont tous les ressorts sont intérieurs et dérobés à l'œil, tandis qu'au dehors on ne voit qu'une décoration simple à la fois et magnifique, où sont rassemblés et le charme des couleurs, et la beauté des formes, et l'harmonie des proportions : tel est le grand spectacle

qui vient se présenter à l'esprit, tel est le corps humain. (*Le Livre de la Nature.*)

V. LA PAUVRETÉ.

La pauvreté est louée dans l'Évangile et compte parmi les vertus chrétiennes ; mais que faut-il entendre par cette pauvreté ?

Il est une pauvreté *effective*, voulue et librement embrassée par les âmes religieuses, et c'est une admirable vertu ; car elle honore le Fils de Dieu qui, *de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous enrichir* des dons supérieurs de la grâce.

Elle appartient à cet ordre de mortification et de pénitence expiatoire sans lequel l'humanité déchue ne saurait être relevée à sa dignité première.

D'elle encore procèdent la liberté et le dégagement nécessaires au dévouement, au zèle et à la charité, dans leurs conditions les plus hautes et les plus fécondes.

La sagesse antique avait pressenti le prix de ce renoncement. Si déjà les études, les arts et les charges publiques sont souvent incompatibles avec le souci des choses temporelles, à bien plus forte raison les grandes œuvres du zèle et de l'apostolat. Mais cette pauvreté volontaire constitue une vocation exceptionnelle et ne change en rien les conditions communes de la société et des familles.

Il est une autre pauvreté, *la pauvreté d'esprit*, demandée à tous par Notre-Seigneur et la première des béatitudes. Sans se séparer des biens qu'on possède, ni en interdire l'usage, elle permet au cœur de ne pas leur être asservi ; d'en accepter sans murmure la privation, d'aspirer à des biens plus excellents, de ne sacrifier aucun devoir à la convoitise, d'être joyeusement prêt aux sacrifices inspirés par la foi, et soumis d'avance à la perte de la fortune, si dans la fluctuation des choses humaines, elle devait un jour se produire, l'espoir du ciel survivant à ces désastres du temps. Qui ne voit la haute

et divine raison d'une doctrine justifiée par dix-huit siècles d'œuvres et de vertus ? (MGR LEBEAUX.)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

L'*air* n'est pas moins utile aux plantes qu'aux animaux.—Il prit et reprit la cuirasse et la *haire*.—Les aigles ne s'es-saient pas à voler près de leur *aire*.—L'*haleine* du zéphir balançait doucement les fleurs.—Tous les ouvriers qui confec-tionnent des ouvrages en cuir se servent d'*alènes*.—Il faut beaucoup d'*haleine* pour être bon plongeur ou bon coureur.—L'*air* atmosphérique est composé d'oxy-gène et d'azote.—La naissance de Jésus-Christ est l'*ère* des chrétiens, et la fuite de Mahomet est l'*ère* des mahométans.—On distingue trente-deux *aires* de vent.—L'amour-propre est la cause de beau-coup de *veines*.—La boussole est basée sur la propriété magnétique de l'*aimant*.—Il n'y a pas de si pauvre *hère* qui ne puisse trouver des gens plus à plaindre que lui.—Il faut tuer l'erreur, mais sau-ver celui qui *erre*.

LEÇON.—1° *Air* (latin *aer*), fluide qui enveloppe la terre et que nous respirons : air atmosphérique ; vent frais : il fait de l'*air* ; manière, façon d'agir, maintien : avoir l'*air* insolent ; apparence : avoir l'*air* fâché ; suite de tons qui compose un chant : chanter un air :—*Aire*, s. f. : surface, lieu où l'on bat le grain : l'*aire* d'une grange ; toute surface plane : l'*aire* d'un plancher ; nid d'oiseau de proie : l'*aire* de l'aigle ; division de la rose des vents : aire de vent.—*Ere*, s. f. : époque fixe où l'on commence à compter les années : les principales ères sont : l'*ère* du monde (4963 ans av. J.-C.), l'*ère* des Olympiades (776 ans av. J.-C.), l'*ère* de la fondation de Rome (753 ans av. J.-C.), l'*ère* Julien-ne (45 ans av. J.-C.), l'*ère* chrétienne, qui commence à la naissance de Jésus-Christ, Phé-gire ou ère mahométane (622

ans ap. J.-C.), époque de la fuite de Mahomet.—*Erres, nt*: (lat. *errare*) v. n., aller de côté et d'autre, aller à l'aventure; au figuré, se tromper, s'écarter de la vérité.—*Haire*, s. f.: chemise de crin qu'on porte sur la peau par pénitence.—*Hère*, s. m.: homme sans fortune, sans considération: un pauvre hère.

2° *Aimant*, s. m.: minéral qui a la propriété d'attirer le fer; au figuré, qualité de ce qui attire: la vertu est un aimant.—*Aimant*, part. prés. du verbe aimer; quand il est adjectif, au fém. il fait *aimante*.

3° *Alène*, s. f.: outil de cordonnier pour percer le cuir.—*Haleine*, s. f.: air aspiré et chassé successivement par les poumons, faculté de respirer: reprendre haleine, se dit du souffle du vent: l'haleine des zéphirs; *en haleine*, loc. adv.: en habitude de travailler: tenir un cheval en haleine; dans l'incertitude: l'émulation le tient en haleine. (Extrait de l'*Éducation*.)

PHRASES A CORRIGER.

1. A l'étranger, beaucoup sans doute se sont demandés ce que cela veut dire; aussi est-il bon d'expliquer brièvement la chose.
2. Il est donc arrivé que quelques chanoines, ayant obtenu du grand prier la permission de confesser, ne se sont pas souciés d'obtenir celle de l'archevêque.
3. Des ex-votos multiples sous forme de médaillons, de croix et de couronnes, couvrent la muraille, la châsse, et en font un véritable trophée.
4. Il avait cru entrer dans une société philanthropique de secours mutuels, d'assistance réciproque, et tout à coup il y découvrait un fond de haine systématique contre le Christ et son Église.
5. Près de 400 se sont faits inscrire au début et il en reste à peine 50 qui suivent les classes.

6. On les a vu disparaître parfois totalement, mais reparaître de temps en temps, jusqu'à ce que l'expectoration fut complètement tarie.

7. Ces nouveau-venus ont bâti, en vingt ans, 120 églises ou chapelles desservies par des prêtres canadiens, 50 grands couvents, où des religieuses venues du Canada donnent une éducation catholique et française à plus de 30,000 enfants.

8. Dans un salon splendide et doré jusqu'aux [frises, Trois personnes songeait, nonchalamment assises, Un vieillard, affaibli par le contact humain, Sombre, il laissait tomber son grand front dans [sa main, Et ce front trop pesant, et cette main trop pleine, Tremblaient, comme en hiver les branches d'un [vieux chêne.

CORRECTIONS.

1. se seront *demandé*.....
2. ne sont pas *souciés*.....
3. Des *ex-voto*.....
4. il y découvrait un *fonds*.....
5. se sont *fait* inscrire.....
6. On les (les bacilles) a *vus* disparaître..... *fût* complètement tarie.
7. Ces *nouveaux* venus.....
8. Dans un salon splendide et doré jusqu'aux

Trois personnes songeaient, nonchalamment assises; Un vieillard, affaibli par le contact humain, Sombre, laissait tomber son grand front dans sa [main,

J.-O. C.

ÉTYMOLOGIES.

(Voir page 216, livraison précédente.)

TABLE VIII.

R.

- Rhabdo-s*, baguette: Rhabdo-mancie.
- Rhap-tô*, coudre: Biblo-rhapte, rhapsodie, raphé.
- Rhéô*, couler: Cata(r)-rhe, hém(o)r-rhagie, hém(o)r-rh(1)-oïdes, rhéo-mètre, rhéo-phore.

Rhétor, orateur : Rhéteur, rhétorique.
Rhinch-os, bec : Ornitho-rhynque.
Rhino-s, nez : Cata(r)-rhiniens, rhin-anthe, rhino-céros.
Rhiz-a, racine : Rhizome, coléo-rhize, rhizo-podes.
Rhombo-s, losange : Rhombe, rhomb-oidal, rhombo-èdre, orthorhombique.

S².

Sacchar-on, sucre : Saccharose, saccharin, saccharine, sacchar-oïde.
Sarco-s, chair : Sarcode, sarco-carpe, sarco-phage.
Saur-a, lézard : Saurien, ichthyo-saure, etc.
Scelo-s, jambe : Iso-(s)cèle.
Schist-os, fendre : Schiste, schisme, schizo-podes.
Scia, ombre : A-sciens, amphi-sciens, anti-sciens.
Scope-ô, regarder : Baro-scope, cal(o)-éido-scope, electro-scope, gyro-scope, hélio-scope, horo-scope, hygro-scope, laryngo-scope, méga-scope, micro-scope, ophthalmos-scope, thermo-scope.
Sélènè, lune : Séléno-graphe, para-sélène, sélénite.
Septic-os, qui engendre la putréfaction : Septique, anti-septique, septic-(h)émie.
Sigma nom grec de la lettre s : Sigm-oïde.

Sism-a, tremblement : Sismique, sismo-graphe, sismo-mètre.
Sophi-a, sagesse : Philo-sophie.
Sphair-a, globe : Sphère, atmo-sphère, chromo-sphère, hemi-sphère, photo-sphère, sphér-oïde, sphéro-mètre.
Stas-is, arrêté ; *statos*, arrêté : Stase, station, statique, a-statique, aéro-stat, héliostat, hémostatique, hydro-statique, rhéostat.
Sténo-s, resserré : Sténo-graphie.
Stereo-s, solide : Stère, stéréo-métrie, stéréo-scope.

¹ Rh pour rhé.

² Pour syn, voir table 1, page 126, vol. précédent.

Stoma, bouche : Stomate, stomatite, cyclo-stome, plagio-stome.
Stylo-s, colonne : Stylite, péri-style.
Stylo-s, stylet à écrire : Style.
Syllabè, syllabe : Mono-syllabe, ... polysyllabe.

MOTS DÉRIVÉS.

Aérostat	Mégascope	Saccharoïde
Amphisciens	Microscope	Saccharose
Antisciens	Monosyllabe	Sarcocarpa
Antiseptique	Ophthalmoscope	Sarcode
Asciens	Ornithorhynque	Sarcophage
Astatique	Orthorhombique	Saurien
Atmosphère	Parasélène	Schisme
Baroscope	Péristyle	Schiste
Bibliorhapte	Philosophe	Sélénite
Caléidoscope	Photosphère	Sélénographe
Catarrhe	Plagiostome	Septicémie
Catarrhiniens	Polysyllabe	Septique
Chromosphère	Raphé	Sigmoïde
Coléorhize	Rhabdomancie	Sismique
Cyclostome	Rhapsodie	Sismographe
Electroscope	Rhéomètre	Sismomètre
Gyroscope	Rhéophore	Sphère
Hélioscope	Rhéostat	Sphéroïde
Héliostat	Rhéteur	Sphéromètre
Hémisphère	Rhétorique	Stase
Hémorrhagie	Rhinanthe	Station
Hémorrhoides	Rhinocéros	Statique
Hémostatique	Rhizome	Sténographie
Horoscope	Rhizopode	Stère
Hydrostatique	Rhombe	Stéréométrie
Hygroscope	Rhomboèdre	Stéréoscope
Ichthyosaure	Rhomboidal	Stomate
Isocèle	Saccharin	Stomatite
Laryngoscope	Saccharine	Style
		Stylite
		Thermoscope.

EXERCICES D'APPLICATION.

Le *physicien* Charles est le premier qui se soit élevé dans les airs en se servant d'un *aérost* gonflé au gaz *hydrogène*. Les *rhapsodes* parcouraient la Grèce en chantant des fragments des poésies d'*Homère*. L'emploi des agents *anesthésiques* et *antiseptiques* est le plus grand des progrès qu'ait réalisés la médecine opératoire de notre temps. Les restes de nombreux *sauvriens* de taille gigantesque ont été souvent rencontrés dans les galeries souterraines de certaines houillères. Parmi les traités de *rhétorique* que nous a laissés *Cicéron*, le plus célèbre est le livre de l'*Orateur*. C'est en 1534 qu'eut lieu le *schisme* d'Angleterre qui sépara l'Église anglicane de

L'Église romaine. Siméon le *stylite* vécut pendant 36 ans au sommet d'une colonne du haut de laquelle il haranguait les fidèles venus de toutes parts pour écouter ses leçons. On sait que la terre n'est pas complètement *sphérique*; on suppose qu'elle a la forme d'un *sphéroïde aplati* dans la région des pôles. La petite lamproie, qui abonde dans certains ruisseaux, est un type de la famille des *cyclostomes*. Suivant Herschel, le soleil possède deux enveloppes gazeuses, la *chromosphère* et la *photosphère*; c'est à cette seconde enveloppe que le grand *astronome* attribuait les radiations lumineuses et calorifiques. L'aiguille *asiatique*, bien qu'elle soit aimantée, n'obéit pas à l'action directrice de la terre. La langue écrite des races jaunes est *monosyllabique*, tandis que celles des autres races sont *polysyllabiques*. Il est bien peu d'hommes qui possèdent assez de *philosophie* pour se déclarer satisfaits de leur sort.

A. T.

EXERCICES DE CALCUL.

I. A combien se montent 35 lbs de bœuf à 4 centins $\frac{1}{3}$ la livre ?

RÉPONSE : \$1.51 $\frac{2}{3}$.

SOLUTION :

$$\begin{array}{r} 35 \\ \underline{4\frac{1}{3}} \\ 140 \\ \frac{1}{3} \text{ de } 35 = \dots\dots\dots \underline{11\frac{2}{3}} \\ \$1.51\frac{2}{3} \end{array}$$

II. Quelle est la somme des fractions $\frac{1}{4}, \frac{3}{8}, \frac{5}{8}$ et $\frac{3}{4}$?

RÉPONSE : $2\frac{7}{4}$.

SOLUTION :

$$\frac{1}{4} + \frac{3}{8} + \frac{5}{8} + \frac{3}{4} = \frac{2}{8} + \frac{3}{8} + \frac{5}{8} + \frac{6}{8} = \frac{16}{8} = 2\frac{7}{4}$$

III. J'ai acheté les $\frac{5}{8}$ d'une propriété qui vaut \$2800 : combien dois-je donner ?

RÉPONSE : \$1750.

SOLUTION :

$$\frac{2800 \times 5}{8} = 350 \times 5 = \$1750.$$

IV. 13 hommes font un ouvrage en 5 jours : combien de temps 9 hommes mettront-ils à faire le même ouvrage ?

RÉPONSE : 7 jours $\frac{2}{3}$.

SOLUTION :

$$\frac{13 \times 5}{9} = \frac{65}{9} = 7 \text{ jours } \frac{2}{3}.$$

V. Un édifice, bâti en 5 mois par 75 ouvriers, a été démoli, et on veut le rebâtir en 3 mois : combien faudra-t-il d'ouvriers ?

RÉPONSE : 125 ouvriers.

SOLUTION :

$$\frac{75 \times 5}{3} = 25 \times 5 = 125 \text{ ouvriers.}$$

VI. Si 40 chevaux consomment 90 minots d'avoine en 6 jours, en combien de temps consommeront-ils 450 minots ?

RÉPONSE : 30 jours.

SOLUTION :

$$\frac{40 \times 6 \times 450}{90 \times 40} = 6 \times 5 = 30 \text{ jours.}$$

VII. Si un voyageur fait 96 milles en 2 jours, lorsque les jours sont de 9 heures, combien lui faudra-t-il de jours de 7 heures pour parcourir 270 milles ?

RÉPONSE : 9 jours $\frac{1}{3}\frac{8}{3}$.

SOLUTION :

$$\frac{2 \times 9 \times 270}{76 \times 7} = \frac{9 \times 270}{38 \times 7} = \frac{9 \times 135}{19 \times 7} = \frac{1215}{133} = 9\frac{1}{3}\frac{8}{3}$$

VIII. Quel est l'intérêt de \$16 à 5% par an pendant 5 mois ?

RÉPONSE : \$0.33 $\frac{1}{3}$.

SOLUTION :

$$\begin{aligned} \text{L'intérêt d'un an} &= \$16 \times .05 = \$0.80. \\ \text{L'intérêt de 5 mois} &= \frac{.80 \times 5}{12} = \frac{20 \times 5}{3} = \end{aligned}$$

$$\frac{100}{3} = \$0.33\frac{1}{3}.$$

IX. Dans combien de temps £1005 6s. 8d. s'élèveront-ils à £1156 2s. 8d. à 4% par an, intérêt simple?

RÉPONSE : 4 ans $\frac{3}{4}$, ou 4 ans et 9 mois.

SOLUTION :

£1156. 2s. 8d. = 277,472 deniers.

£1005. 6s. 8d. = 241,280 deniers.

277,472 - 241,280 = 36,192 deniers, intérêt.

Le temps cherché =

$$\frac{100 \times 36,192}{4 \times 241,280} = \frac{361,920}{96,512} = 4\frac{3}{4} \text{ ans.}$$

X. Un homme a reçu \$1600 pour principal et intérêts d'une somme prêtée il y a 5 ans, à 6% intérêt simple. On demande quelle est cette somme ?

RÉPONSE : \$1230,76 $\frac{2}{3}$.

SOLUTION :

Représentons par x piastres la somme prêtée : alors $1600 - x =$ l'intérêt, et, d'après la règle d'Intérêt,

$$\frac{100}{6 \times 5} = \frac{x}{1600 - x}$$

Effectuons les calculs, et réduisons :

$$160000 - 100x = 30x,$$

$$130x = 160000,$$

$$13x = 16000;$$

d'où $x = \frac{160,000}{13} = \$1230,76\frac{2}{3}$, capital demandé.

XI. Un marchand achète 330 gallons de vin qui lui coûtent \$247.50. Les droits d'entrée sont de 15 centins par gallon, et il paye \$8.25 pour le transport. Combien doit-il revendre ce vin le gallon pour faire un bénéfice de 25%? (*Ex. des aspirants à l'étude du droit.*)

RÉPONSE : \$1.15 $\frac{3}{4}$.

SOLUTION :

Le prix d'achat du vin = \$247.50.
 Les droits d'entrée = $330 \times .15 = 49.50$.
 Les frais de transport = 8.25.
 Le vin a coûté, tous frais payés, 305.25.

Il a coûté par gallon $\frac{305.25}{330} = .92\frac{1}{2}$.

Pour réaliser un bénéfice de 25%, le marchand doit le revendre

$$\frac{92\frac{1}{2} \times 125}{100} = \frac{92\frac{1}{2} \times 5}{4} = \frac{462\frac{1}{2}}{4} = \$1.15\frac{3}{4}$$

XII. Combien de verges de tapis d'une demi-verge de large couvriront le plancher d'une chambre de 16 pieds de largeur sur 18 de longueur, mesure anglaise?

RÉPONSE : 64 verges.

SOLUTION :

La surface de la chambre = $16 \times 18 = 288$ pieds.

La même surface exprimée en verges = $\frac{288}{9} = 32$ verges.

Le nombre de verges demandé = $\frac{32}{\frac{1}{2}} = 64$.

XIII. Un bloc de marbre mesure 6.912 pouces cubes : sa longueur est de 48 pouces, et sa largeur de 18 : déterminer son épaisseur.

RÉPONSE : 8 pouces.

SOLUTION :

$$\frac{6.912}{48 \times 18} = \frac{6.912}{864} = 8 \text{ pouces.}$$

XIV. A et B, qui sont en société, ont réalisé un bénéfice de \$300. A possède les $\frac{2}{3}$ du capital moins \$40, et sa part de gain est de \$180. Quel est le capital, et quelle est la part de chacun? (*Ex. des aspirants à l'étude du droit.*)

RÉPONSE : \$600, capital ; \$360, mise de A, et \$240, celle de B.

SOLUTION :

Représentons par x piastres la mise totale ou capital ; alors, $\frac{2x}{3} - 40 =$ la mise de A, et $\frac{x}{3} + 40 =$ celle de B.

D'après la règle de Compagnie, nous aurons l'équation

$$\frac{2x}{3} - 40 = \frac{x}{3} + 40$$

$$\frac{2x}{180} = \frac{x}{120}$$

Effectuons les calculs, et réduisons :

$$80x - 4800 = 60x + 7200,$$

$$8x - 6x = 720 + 480,$$

$$2x = 1200;$$

d'où $x = \frac{1200}{2} = \$600$, mise totale.

Remplaçons x par sa valeur :

$$\frac{2 \times 600}{3} - 40 = \$360, \text{ mise de A,}$$

et $\frac{600}{3} + 40 = 240$, celle de B.

J.-O. C.

TRIBUNE LIBRE.

CORRESPONDANCE.

Montréal, 3 janvier 1891.

Monsieur l'Éditeur,

Vous avez jugé trop caustique la première lettre que je vous ai adressée concernant les problèmes d'algèbre proposés et résolus par F. L. T., dans le numéro de novembre dernier du *Journal de l'Instruction publique*. Le fait est que, comme vous avez pu en juger par le laps de temps qui s'est écoulé entre la publication du numéro en question et l'envoi de ma lettre, je ne m'étais que difficilement décidé à écrire à ce sujet. Je me disais : Chacun, après tout, est libre de faire imprimer tout ce que bon lui semble, sans que personne soit pour cela tenu d'y répondre."

Je vous transmets aujourd'hui, sans plus de commentaires, pour éviter de blesser les susceptibilités de votre correspondant, les solutions de ces deux questions.

La première question se résout très

facilement de tête, en trois lignes. Chacun sait en effet que $(a + b)^2 + (a - b)^2 = 2a^2 + 2b^2$. C'est un résultat acquis. On sait cela comme on sait que $(a + b)(a - b) = a^2 - b^2$. Chacun sait également que $(a + b + c + \text{etc.})^2 = z^2 + 2z ab$. Nous avons donc :

Solution :

Expression donnée =

$$(2a^2 + 2b^2 + 2b^2 + 2c^2)^2 =$$

$$(2a^2 + 4b^2 + 2c^2)^2 =$$

$$4a^4 + 16b^4 + 4c^4 + 16a^2 b^2 + 8a^2 c^2 + 16b^2 c^2 = \text{Réponse.}$$

Quant à la deuxième question, je n'ai qu'une remarque à faire : c'est que n'étant pas la plus simple et la plus naturelle, la solution donnée, ne serait certainement pas celle que l'on trouverait dans les traités d'algèbre. F. L. T., pose lui-même les trois équations. Point n'est alors besoin d'avoir les yeux d'un grand capitaine pour y découvrir $2x$, $2y$ et $2z$.

Additionnant, nous avons :

$$2(x + y + z) = 99$$

d'où $x + y + z = 49\frac{1}{2}$

et $x = 49\frac{1}{2} - 28 = 21\frac{1}{2}$

$y = 49\frac{1}{2} - 33 = 16\frac{1}{2}$

$z = 49\frac{1}{2} - 38 = 11\frac{1}{2}$.

Je suis, monsieur l'Éditeur, avec respect.

Votre tout dévoué serviteur,

GEO. FAMELART.

LECTURE POUR TOUS.

BIBLIOGRAPHIE.

Le *Journal de l'Instruction publique* accuse avec reconnaissance réception des publications suivantes :

Histoire chimique et physiologique d'une Bouchée de pain, conférence par le R. P. Carrier, C. S. C., devant l'Union catholique de Montréal, le 27 avril dernier.— Brochure in 8° de 14 pages.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt

cette étude qui, de prime abord, semble se résumer à peu de chose, mais qui, sous la plume abondante du R. P. Carrier, a pris des proportions auxquelles la plupart des lecteurs ne s'attendent guère. Ceux qui s'occupent d'enseignement pourront y puiser la matière de plusieurs *leçons de choses*, et donner ainsi à leurs élèves une foule de notions qu'il serait tout à fait regrettable de leur laisser ignorer. Nous devons féliciter le R. P. Carrier d'avoir entrepris de faire ici ce que, il y a déjà quelques années, M. H. de Parville a fait avec tant de succès en France, vulgariser la science, la mettre à la portée de tout le monde.

En même temps que l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, nous avons reçu le *Bulletin n° 6 de la bibliothèque et du musée du collège Saint-Laurent*.

Relativement au musée de cette institution, voici ce que dit le *Naturaliste canadien*:

“ Parmi tous les musées de collège, il en est peu, pensons-nous, qui s'accroissent plus rapidement que celui du collège des Clercs de Sainte-Croix, à St-Laurent près Montréal. C'est qu'on a là, dans la personne du Rév. P. Carrier, un savant qui embrasse toutes les branches de la science, et qui a fait sienne l'affaire de diriger ce musée.

“ On vient de nous communiquer le 6^e Bulletin de la bibliothèque et du musée de cette institution, et on pourra voir, par l'état que nous donnons ci-dessous de ses acquisitions durant l'année 1889-90, quelle somme de nouveaux spécimens on a ajoutée aux anciens.

Mammifères 3.
Oiseaux 19.
Insectes 55.
Coquilles 61.
Fossiles 30.
Reptiles 5.
Poissons 4.
Monnaies du Canada 48.
Médailles profanes et religieuses 45.

Spécimens d'herbier 44.
Minéraux 52.

“ En tout 365 espèces de spécimens dans toutes les classes dans une seule année. En poursuivant une telle progression, on se rangera bientôt en première ligne par la quantité et la valeur des spécimens.”

La Famille, revue hebdomadaire de 16 pages petit in-8°, publiée à Joliette, sous la direction du Rév. F.-A. Baillargé.—Abonnement, \$1.00 par année.

Nous avons reçu le n° 2 de cette publication. Elle s'adresse spécialement à la famille. La livraison que nous avons sous les yeux offre une lecture à la fois saine, instructive et amusante. Aussi, nous n'hésitons pas à attirer sur la nouvelle revue l'attention des familles canadiennes de cette province, et nous lui souhaitons de nombreux abonnés.

PENSÉES DIVERSES.

La rudesse perd tout; la douceur, au contraire, manie le cœur de l'homme à volonté, et le façonne selon ses desseins. (S. FRANÇOIS DE SALES.)

Dieu se porterait de lui-même à nous faire des grâces, si notre volonté perverse ne mettait obstacle à sa libéralité. (S. IGNACE.)

La gloire d'un homme de bien, c'est le témoignage d'une bonne conscience. (S. PAUL.)

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les États-Unis. Pour la France et les pays de l'Union postale six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché: Un Dollar.
Chaque numéro se vend séparément 10 cents.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Éditeurs,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal.